

NOTE D'INFORMATION N° 29 DU 30 JUIN 2022



Une vue des participants au pot de Nouvel An 2022

SOMMAIRE DU NUMÉRO

Éditorial : le mot du Président	2
I. Les activités du Comité de Gestion.....	3
I.1. Organisation du pot de Nouvel An.....	3
I.2. Organisation de la sortie récréative.....	4
I.3. Visite à la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies.....	5
I.4. Aide à la résolution du problème de pension ou d'assurance médicale de membres ou de leurs ayants droit.....	5
II. Activités avec les partenaires.....	5
II.1. Participation à la journée internationale du vivre ensemble en paix	5
III. La page du retraité.....	6
III.1. Pensez à vos ayants droit.....	6
III.2. Pensez à envoyer à temps votre Certificat de droit à pension/Certificate of Entitlement (CE).....	6
III.3. Lu pour vous dans la Lettre de la Caisse des Pensions.....	7
III.4. Bon à savoir sur sur les interventions sociales de l'AAFNU envers ses membres.....	8
IV. Les nouveaux adhérents.....	9
V. Nos joies et nos peines.....	9

Mot du président



Dans le précédent numéro (N°28) de Note d'Information je vous exhortais à faire en sorte que notre nombre soit notre force. Pour sa part votre Comité de Gestion a entrepris de se pencher sur la liste actuelle des membres de notre association pour l'étudier et connaître la situation de chacun (âge, santé, cotisations, etc.). Cela pourrait nous amener à mieux comprendre le taux de participation aux évènements et de cotisations annuelles.

Si la situation sanitaire due à la pandémie à Coronavirus (COVID-19) semble aujourd'hui en veilleuse par rapport à l'an dernier 2021, ce sont par contre l'insécurité grandissante et ses dramatiques conséquences qui endeuillent et paralysent toutes les régions du Burkina Faso. Notre assistance par la livraison en avril 2021 de vivres aux personnes déplacées de Nagréongo doit être renouvelée en faveur des victimes sans cesse croissantes de l'extrémisme violent.

Le CG continue à apporter inlassablement son assistance à nos membres et non-membres dont les pensions ou / et assurances maladies sont suspendues ou en voie de l'être. Des issues heureuses sont trouvées en collaboration avec les responsables des Ressources Humaines des Agences du Système des Nations Unies et du PNUD. Afin de réduire ces menaces de suspensions récurrentes nous allons bientôt proposer à tous nos membres qui le souhaitent une formation leur permettant de gérer facilement via l'internet leur compte pour un suivi efficace de leur pension et assurances.

Dans six mois, précisément le 14 janvier 2023, l'Association de Anciens Fonctionnaires des Nations Unies au Burkina Faso (AAFNU-BF) soufflera ses 20 premières bougies. A vingt ans on est adulte et responsable. Je vous invite donc à réfléchir à ce que nous devons faire à cette occasion et à faire des propositions concrètes.

I. LES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GESTION

I.1. LES ACTIVITÉS PROPRES DE L'AAFNU

I.1.1. Organisation du pot du Nouvel An

Initialement programmé pour le 26 janvier 2022, le pot de Nouvel An a été reporté en raison des mesures de restriction relatives aux événements socio-politiques intervenus dans le pays dans la dernière semaine de janvier 2022. C'est finalement le 22 février 2022 qu'il s'est tenu dans l'enceinte du Centre d'Information des Nations Unies (CINU). L'événement a connu la participation d'une quarantaine de personnes, comprenant les membres de l'AAFNU-BF, les représentants des associations sœurs et des associations des personnels de agences du Système des Nations Unies au Burkina. Il a été rehaussé par la présence effective du Représentant Résident du PNUD. Celui-ci s'est déroulé en deux temps : une partie formelle marquée par des discours qui s'est déroulée dans la salle de conférence du Centre d'Information des Nations Unies (CINU) et une partie conviviale qui s'est déroulée dans la cour.

La partie formelle a débuté par une allocution du Président de l'AAFNU-BF. Pour commencer, il a fait observer une minute de silence à la mémoire des membres de l'association et des proches de membres disparus depuis janvier 2019, date du dernier pot de nouvel an.



Le Président de l'AAFNU-BF pendant son allocution, avec à ses côtés le Représentant du PNUD

Il a ensuite rappelé la réalisation des activités qui étaient inscrites dans les différents budgets programmes. En raison de l'avènement de la COVID 19 en mars 2020, beaucoup d'activités ont dû être annulées. Mais on retiendra, au titre de celles qui ne l'ont pas été, essentiellement : (i) l'organisation de la conférence sur la polyarthrite rhumatoïde, le 9 octobre 2020, dans le cadre de la Journée Internationale des Personnes Âgées, (ii) l'organisation, le 16 novembre 2020, de la sortie informative et récréative, au Centre d'éducation et de formation professionnelle (CEFP) situé à Gampèla, à Laongo, pour la visite des sculptures sur granite, et à l'ECOCEM Burkina dédié à l'environnement et à la conservation des eaux et des sols, (iii) la participation à la

marche et à la soirée récréative organisées par l'Association Burkinabè de Gérontologie et de Gériatrie (ABGG), (iv) l'organisation d'une assistance aux personnes déplacées internes du fait des actes de terrorisme par l'acquisition et la distribution de 18 tonnes de vivres, le 10 avril 2021, à celles basées à Nagréongo, (v) la participation aux actions de promotion de l'expertise nationale conduite par les Ministères en charge de la Fonction Publique et des Affaires Étrangères, (vi) la participation, en mode virtuel, à 50e session annuelle de la FAAFI en juillet 2021, (vii) la tenue des assemblées générales ordinaires (octobre 2020, mai et juillet 2021) et les assemblées budgétaires (novembre 2020 et décembre 2021), (viii) la parution de 5 numéros de la Note d'Information.

En outre, il a souligné la tenue régulière des permanences hebdomadaires et des réunions mensuelles, l'assistance aux retraités et aux futurs retraités dans la recherche de solutions aux problèmes des pensions, l'assistance aux veuves dans l'établissement des dossiers de pension de réversion, sans oublier le maintien des relations avec les agences du système des Nations Unies et notre partenariat avec l'Association « Frères d'armes » pour la promotion du livre « Héros méconnus ».

Il a informé l'assemblée que le Budget Programme de 2022 adopté le 22 décembre 2021, reconduit la plupart des activités évoquées ci-dessus. S'ajoutent à celles-là, des initiatives d'une collaboration avec le Conseil National des Personnes Âgées (CNPA), pour l'établissement d'un réseau de toutes les associations intervenant en faveur du bien-être des personnes âgées et avec les associations du personnel du SNU pour susciter davantage d'adhésions à l'AAFNU et aider à résoudre les problèmes liés au départ à la retraite. Son intervention s'est terminée par des souhaits de bonne et heureuse année 2022 à toute l'assistance. A la suite de cette allocution, le Représentant Résident du PNUD a exprimé ses félicitations et ses encouragements à l'AAFNU-BF pour les réalisations d'activités combien utiles pour les personnels encore en activités. « Nous sommes ce que vous avez été, a-t-il dit, et nous serons ce que vous êtes ». Il a indiqué la disponibilité du Système des Nations Unies au Burkina et plus particulièrement le PNUD à nouer un partenariat avec l'AAFNU-BF tout en lui souhaitant une bonne et heureuse année 2022 ainsi qu'à toute l'assistance.



Le Représentant du PNUD pendant son allocution

La partie conviviale a consisté en une séance de photos souvenirs, et un copieux cocktail dinatoire dans une ambiance joyeuse et festive.



Quelques participants devisent en attendant d'être servis

I.1.2. Organisation de la sortie récréative

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités, le CG, en raison des contingences sociales, n'a pu organiser que le 31 mars 2022, la sortie informative et récréative. Celle-ci a permis à la quinzaine de participants de visiter deux sites, la ferme d'Halidou et Thérèse Louise Ouédraogo, tous deux membres de l'AAFNU-BF et de l'espace KOGLIA NERE

La ferme des Ouédraogo est située à Garghin, à quelque 3 kilomètres du CHU de Tengandogo. Elle est implantée sur une parcelle de moins d'un hectare mais l'ingénieur agronome qu'il est a su l'exploiter judicieusement en y menant des activités d'élevage de volaille et de maraîchage. Son épouse l'aide pour les opérations de comptabilité.

Concernant le volet élevage, les visiteurs du jour n'ont malheureusement pas eu le loisir de voir les volatiles (poulets locaux, poulets de chair et pintades) car, en raison de la grippe aviaire qui a atteint notre pays, ils avaient été abattus sur instructions des autorités vétérinaires. Mais ils ont pu voir les équipements modernes dont la ferme dispose : des couveuses électriques à rotation automatique, un abattoir qui étourdit les volatiles avant de les tuer, des appareils à plumer électriques, des fourneaux de fumage, une chambre froide capable de contenir 4 500 unités. Toutes les opérations de conditionnement se font dans le strict respect des mesures d'hygiène grâce à des appareils répulsifs pour les mouches et autres insectes volants nuisibles. Pour pallier les insuffisances dans la fourniture de l'énergie électrique par la SONABEL, la ferme est équipée d'un dispositif d'énergie solaire à même de prendre en charge le fonctionnement de tous les équipements électriques.

Le volet maraîchage comprend la production des légumes (tomates, notamment de la tomate cerise, oignons et de la fraise) y compris en mode hors sol (mode hydroponique)

et sous serre et la culture d'arbres fruitiers, citronniers greffés, manguiers, bananiers à banane douce et bananiers plantains. Ces activités sont rendues possibles grâce à un château d'eau alimenté par un forage à fort débit.



Une partie des visiteurs à la fin de la visite

A noter que parallèlement à ces activités de production, notre collègue a entrepris des actions de formation des jeunes qui veulent s'engager dans l'agriculture et l'élevage. Une salle de formation et des logements ont été aménagés à cet effet.

Les participants ont été émerveillés par tant de réalisations et n'ont pas manqué de repartir avec un poulet fumé qui avec une pintade fumée en plus de la barquette de tomates cerises gracieusement offerte par le couple Ouédraogo.

La deuxième phase de la sortie a été la visite de l'espace KOGLIA NERE situé à Koakin, dans la banlieue sud de Ouagadougou, à une dizaine de kilomètres du CHU de Tengandogo. C'est un lieu de loisir, de détente et de culture, comprenant un espace de jeux d'enfants, deux piscines (adultes et enfants), un restaurant, des chambres, une zone pour la marche et un musée. Les participants, sous la conduite du guide, et malgré la chaleur qui se faisait sentir, ont surtout apprécié le musée qui comprend une partie en plein air et une partie couverte. La partie en plein air, et c'est là son originalité, est constituée de pièces tirées du patrimoine culturel burkinabè, aujourd'hui en voie de disparition ou fabriqués à partir d'éléments récupérés sur les carcasses de motocyclettes ou de vélo et porteurs de messages invitant à la tolérance, le partage, la solidarité, etc. La partie couverte comprend des œuvres de l'artisanat burkinabè et une partie audio-vidéo qui déroule des contes de la littérature orale africaine. Idéal pour faire toucher du doigt notre fonds culturel à nos enfants et petits-enfants qui malheureusement n'ont pas pu faire le déplacement en raison de l'obligation d'être en classe ce jour-là. A l'issue de ce parcours culturel, les participants se sont restaurés dans le restaurant où tout le mobilier est fabriqué à partir des pièces de récupération des 2 roues, devant un buffet.



Au musée Koglia nèrè. A gauche un spécimen d'œuvre d'art issu d'éléments récupérés et à droite une meule traditionnelle dont l'utilisation est encore maîtrisée par notre collègue.

I.1.3. Visite à la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies

Le 15 avril 2022, une délégation du CG de l'AAFNU-BF, composée du Président, Marcel Sidiki BONZI, du Secrétaire général, Léonard TAPSOBA, du Secrétaire aux Affaires sociales Bernardin BATIONO et de Julien DABOUÉ, Secrétaire à l'Information et à la Communication a rendu une visite de courtoisie à la nouvelle Coordinatrice Résidente au Burkina, Mme Barbara MANZI, accompagnée pour la circonstance de son Assistante spéciale Mme Camille TOUZÉ.



Photo à l'issue de l'entretien avec le Coordinatrice Résidente

Après les présentations d'usage, le président a fait une présentation succincte des objectifs de l'Association, décrit ses activités courantes, indiqué l'implication de l'association dans la résolution des problèmes de pension et d'assurance maladie de ses membres. Le Secrétaire aux Affaires sociales a développé ce point en apportant des éclairages sur des situations spécifiques vécues par des

personnels des Nations Unies à Ouaga et partis à la retraite.

En réaction la Coordinatrice Résidente a marqué son intérêt sur cet aspect et a exprimé sa disposition à apporter son appui à l'AAFNU dans la résolution de ces problèmes. Dans cette perspective, la participation de membres du CG à la prochaine réunion des chargés des ressources humaines pourrait être envisagée, de manière à étudier la mise en place d'un mécanisme de suivi de ces questions avec l'implication des Associations de personnel. En outre et afin de permettre une meilleure visibilité de l'AAFNU au sein des agences du Système des Nations Unies, un « encart » pourrait lui être réservé dans la page Facebook du SNU.

Par ailleurs, l'opportunité de la célébration de la journée des Nations Unies pourrait être une occasion pour permettre aux membres de l'AAFNU de faire bénéficier de leurs expériences et expertises à d'autres à travers des conférences-débats sur des thématiques spécifiques.

Avant de se retirer, la délégation de l'AAFNU a exprimé sa satisfaction à Mme la Coordinatrice Résidente pour la chaleur de son accueil et son sens de l'écoute aux préoccupations de l'AAFNU dont elle a fait preuve.

I.1.4. Aide à la résolution du problème de pension ou d'assurance médicale de membres ou de leurs ayants droit

Durant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, le CG a, une fois encore traduit par des actes l'un des buts de notre Association savoir « *Promouvoir la solidarité entre les membres* ». Ainsi, il a répercuté aux membres, la lettre qu'elle a reçue de la Caisse Commune des Pensions et relative au risque de non-versement de la pension de ceux qui n'avaient pas encore fait parvenir le CE (Certificat de droit à pension). Beaucoup de ceux qui étaient concernés ont réagi et ont pu éviter la suspension du versement de leur pension.

En outre le CG s'est investi dans la résolution de cas individuels par des conseils sur les procédures et les démarches à suivre auprès de la Caisse Commune des Pensions du Personnel ou même auprès de leur agence d'origine. L'une c'est pour une pension non versée depuis 3 mois, l'autre pour un retard de versement de la pension dans le compte bancaire ou encore pour la couverture médicale après cessation de service. Grâce à des interventions du CG certains problèmes ont été résolus, même si ce n'est pas avec la célérité souhaitée, ou sont en voie de l'être.

I. 2. ACTIVITÉS AVEC LES PARTENAIRES

1. la participation à la Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix (JIVEP)

Sur invitation du Président de l'Association « Dialogue sans Frontières », l'Ambassadeur Philippe Savadogo,

L'Association des Anciens Fonctionnaires des Nations Unies au Burkina Faso (AAFNU-BF) a été représentée par son Président, Marcel S. BONZI, à la conférence marquant la célébration de la 5e Journée Internationale du Vivre Ensemble en Paix (JIVEP). Celle-ci s'est tenue, le 16 mai 2022, à l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ÉNAM) sous la présidence du Ministre d'État, Ministre de la Cohésion sociale et de la Réconciliation nationale. Il avait à ses côtés le Ministre des Affaires religieuses et coutumières, la Ministre chargée de la Culture et le Directeur général de l'ENAM.

Dans son allocution introductive, le Ministre d'État a indiqué que la résolution des Nations Unies instituant cette journée voulait viser à inciter les États à mettre en œuvre des initiatives locales en vue de promouvoir la cohabitation, la tolérance, le partage et la solidarité, vertus qui revêtent une importance capitale dans le contexte actuel que vit le Burkina Faso. Après quoi, quatre communications ont ponctué la conférence sur les thèmes ci-après :

- « **La différence et la diversité dans l'union pour un Burkina Faso harmonieux et paisible** » développé par le Dr Siaka OUATTARA, enseignant chercheur ;
- « **Résilience des femmes face à l'extrémisme violent** » développé par la Dre Gifty NORH/GUIELLA, sociologue.
- « **La parenté à plaisanterie** » présentée par M. Issa DÉMÉ, Conseiller technique du Ministre d'État, en charge de la Cohésion sociale.
- « **Le Poug-Poussoum, PPS (Fiançailles traditionnelles), facteur de cohésion sociale d'hier à aujourd'hui** » développé par la Dre Olga ILBOUDO

Dans toutes ces communications les intervenants ont donné les définitions précises des termes spécifiques utilisés.

Le représentant de l'AAFNU-BF à la conférence a remercié l'Association Dialogue sans frontières pour l'avoir invité et demandé à être destinataire des copies des communications présentées.

III. LA PAGE DU RETRAITÉ

III.1. Pensez à vos ayants droit

Même si, comme chacun d'entre nous, vous êtes persuadés que la mort d'aujourd'hui est pour les autres, pensez tout de même à vos ayants droit.

Afin de lever toute équivoque suite à une mauvaise interprétation des procédures relatives notamment à la

pension du conjoint survivant, le CG tient à souligner ce qui suit :

- le formulaire PENS. E/2 (INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ OU D'UNE PRESTATION PAYABLE EN CAS DE DÉCÈS) doit être rempli et signé par le conjoint survivant. Comme stipulé dans ledit formulaire, cette signature devra ensuite être authentifiée par un fonctionnaire du Système des Nations Unies ou une autorité locale ;

- les informations bancaires demandées en page 2 du formulaire doivent être celles d'un compte comportant le nom du conjoint survivant et sur lequel seront versées les prestations de la Caisse ; - c'est uniquement en vue de faciliter les démarches ci-dessus qu'il a été suggéré du vivant du retraité d'ouvrir un dossier en attente contenant une copie du formulaire E/2 sur lequel aura été reporté votre numéro d'immatriculation à la Caisse des pensions ;

- c'est UNIQUEMENT suite au décès du retraité que le dossier sera complété comme indiqué ci-dessus et sera transmis à la Caisse en y joignant a) le certificat de décès ; b) un extrait d'acte de naissance et d'acte de mariage du conjoint survivant (ou une copie du livret de famille ; c) une copie de la pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) du conjoint survivant.

Les informations ci-dessus concernent la pension du conjoint survivant (veuf ou veuve). Il convient cependant de rappeler que les statuts de la Caisse des pensions prévoient d'autres prestations en cas de décès telles que la pension de conjoint survivant divorcé (article 35 bis), la pension d'enfant (article 36) ou la pension de personne indirectement à charge (article 37) qui seront traitées dans une prochaine Note d'Information. Le texte intégral des statuts de la Caisse est accessible sur son site web (<https://www.unjspf.org/fr/documents/regulations-and-rules-of-unjspf/>)

Pensez-y et prenez action sans attendre.

III.2. Pensez à envoyer à temps le CE

La non réception de votre Certificate of Entitlement (CE)/Certificat de vie par la Caisse entraîne la suspension de versement de la pension. Pour éviter les désagréments qui en découlent, pensez à envoyer votre CE à temps.

Les retraités et bénéficiaires peuvent utiliser une des options suivantes :

- a) Soumission électronique du formulaire CE en format papier : En présentant à la Caisse leur CE daté, signé à la main et scanné en le téléchargeant sur leur compte MSS.

b) [Envoi par courrier postal du CE en format papier à la Caisse](#). Le CE original, daté et signé avec la signature originale à l'encre bleue est à envoyer à l'une des adresses suivantes :

United Nations Joint Staff Pension Fund
c/o United Nations
P.O. Box 5036
New York, NY 10163-5036
USA

Par courrier express (DHL, FEDEX, etc.) ou par courrier recommandé :

United Nations Joint Staff Pension Fund
37th floor, 1 DHP
885 Second Avenue
New York, NY 10017
USA

c) [Application du CE numérique \(DCE\)](#) : En fournissant leur « preuve de vie » sous forme biométrique, par le biais de l'application du Certificat numérique de droit à prestation (DCE).

III.3. Lu pour vous dans la lettre d'information de la caisse des pensions

20 janvier 2022

Retraités et bénéficiaires : avez-vous des difficultés à émettre votre Certificat numérique de droit à prestation 2022 (DCE) ?

La Caisse est au courant des difficultés que certains retraités et bénéficiaires ont rencontrées en émettant leur Certificat numérique de droit à prestation 2022 (DCE). Ci-dessous, voici quelques exemples de difficultés rencontrées :

- L'utilisateur commence l'émission du CE numérique 2022, mais le processus s'arrête à 9 ou 10 pour cent.
- L'utilisateur reçoit un message "test biométrique raté" tandis qu'il essaye d'émettre son DCE.

En général, les problèmes se produisent quand l'utilisateur installe l'application sur un nouvel appareil mobile, ou quand l'utilisateur désinstalle et réinstalle l'application sur le même appareil mobile.

Si vous rencontrez ces problèmes avec votre CE numérique 2022, veuillez envoyer un e-mail à la Caisse à dce@unjspf.org en expliquant le problème que vous avez rencontré afin que l'équipe d'assistance DCE puisse vous aider. Un membre de l'équipe vous assistera en répondant à votre e-mail dans un maximum de 10 jours ouvrables. Merci beaucoup pour votre patience.

Si vous rencontrez d'autres problèmes, veuillez consulter les ressources DCE et spécifiquement le document FAQ pour des conseils sur ce qu'il faut faire au cas où vous rencontreriez ces difficultés ou d'autres pendant l'émission du DCE ; vous pouvez accéder à la page dédiée aux [ressources DCE ici](#).

En général, merci de ne pas oublier que :

- Le processus du CE numérique est **un processus annuel** qui peut être complété à tout moment pendant l'année civile. Vous avez **jusqu'au 31 décembre** pour compléter l'émission du CE numérique 2022. La suspension à cause de la non-réception du CE 2022 ne prendra effet qu'à partir de mai 2023.
- Vous devriez éviter de désinstaller votre application DCE sur votre appareil, même si vous rencontrez des problèmes.
- Si vous avez des difficultés à émettre votre CE numérique 2022, mais vous n'avez pas changé vos appareils et vous n'avez pas désinstallé/réinstallé l'application, nous vous recommandons d'essayer de **compléter le processus dans un lieu bien-éclairé** avec une bonne connexion internet.

16 mai 2022

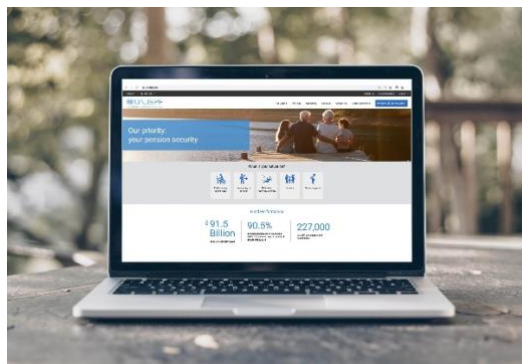
Votre relevé de pension annuel 2021 est maintenant disponible dans l'Espace Client

Vous pouvez désormais accéder à votre relevé de pension annuel 2021 dans votre compte Member Self-Service (MSS) sous l'onglet "Documents".

Chaque année, un relevé annuel des pensions est publié pour chaque participant et contient les informations pertinentes sur les pensions telles que communiquées à la Caisse par les organisations affiliées jusqu'au 31 décembre de l'année précédente.

2 juin 2022

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) a un nouveau site internet



Marqué par une apparence moderne et une navigation intuitive, [le nouveau site internet](#) (unjspf.org) de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU) regorge de fonctionnalités conviviales, notamment :

- un nouveau menu avec un accès facile aux sujets et aux ressources ;
- une conception visuellement attrayante, entièrement réactive et accessible ;
- une structure de contenu mise à jour qui réduit le temps nécessaire aux clients pour trouver l'information dont ils ont besoin.

Toutes les pages de sujets liés à la retraite sont classées par situation. Que vous soyez un participant, un retraité ou un bénéficiaire, vous pouvez rechercher n'importe quel sujet d'intérêt en fonction de votre situation et trouver toutes les ressources pertinentes sur chaque page.

Le nouveau site adopte également un système de balises qui donne aux utilisateurs plus de contrôle sur leur recherche de contenu en leur permettant de trouver toutes les pages internet pertinentes contenant les mêmes balises.

Disponible en anglais et en français, le nouveau site internet combine le contenu de l'Administration des pensions et du Bureau de la gestion des investissements, présentant pour la première fois une apparence et une image de marque unifiées pour les deux bureaux de la Caisse.

De plus, vous pourrez également lire les dernières nouvelles, rechercher les statuts et règlements de la Caisse, trouver des formulaires et regarder toutes les vidéos thématiques en un seul endroit.

Il s'agit véritablement d'un guichet unique pour répondre à tous vos besoins d'information liés à la retraite.

16 juin 2022

Le certificat numérique de droit à prestation de la Caisse remporte le prix du Secrétaire général des Nations Unies pour l'innovation et la durabilité.

« C'est une excellente nouvelle pour la Caisse et une reconnaissance de nos efforts de modernisation », a déclaré Rosemarie McClean, Administratrice des pensions.

En rappel, la Caisse, avec le soutien du Centre international de calcul des Nations Unies (CICNU), a lancé le DCE en février 2021 pour moderniser le processus lié à l'obligation annuelle des retraités et bénéficiaires d'envoyer une preuve de vie et de résidence à la Caisse. Ils ont désormais la possibilité d'émettre leur certificat de droit à prestation au format biométrique, à l'aide de leur téléphone ou de leur tablette, au lieu d'envoyer un formulaire papier à la Caisse.

III.4. BON A SAVOIR

Le CG tient à vous rappeler les modalités d'intervention de l'AAAFNU lors des événements heureux/malheureux vécus par les membres adoptées lors de l'AG du 30/5/2018

Statut	Personne touchée	Événement		Interventions de l'AAAFNU	
		Décès	Mariage	Montant à décaisser	Autres actions
Membre ou ancien membre du CG	Membre en personne et conjoint(e)	X		50 000	Information des membres, appel à contribution volontaire et à participation aux obsèques, délégation de l'AAAFNU ; oraison funèbre pour le membre en personne, + photo dans la NI
	Ascendant direct	X		30 000	Information des membres ;
	Descendant direct	X	X	25 000	Information des membres : enveloppe (décès) ou cadeau (mariage)

Statut	Personne touchée	Événements		Interventions de l'AAAFNU	
		Décès	Mariage	Montant à décaisser	Autres actions
Membre actif	Membre en personne et conjoint(e)	X		50 000	Information des membres, appel à contribution volontaire et à participation aux obsèques, condoléances du GC, + photo du membre dans la NI
	Ascendant direct	X		25 000	Information des membres; invitation à participer aux obsèques; condoléances du CG
	Descendant direct	X	X	25 000	Information des membres
Membre non actif	Membre en personne et conjoint(e)	X		15 000	Information des membres +condoléances du CG
	Ascendant direct	X		5 000	Information des membres
	Descendant direct	X	X	5 000	Information des membres

Nota bene

- Membre actif : membre à jour de ses cotisations au cours des 5 dernières années et prenant part aux activités de l'Association
- Membre non actif : membre non à jour de ses cotisations au cours des 5 dernières années
- Pour les événements concernant d'autres relations familiales d'un membre actif, le CG, s'il est informé, porte l'information à la connaissance de l'ensemble des membres.

IV. LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Depuis le 31 décembre 2021, date de la parution du N° 28, jusqu'au 30 juin 2022 nous avons enregistré l'adhésion des sept nouveaux membres ci-après :

- BASSOLÉ B. Léandre ex Secrétariat général des Nations Unies (DPKO)
- OUEDRAOGO Issa ex PNUD
- OUOBA/LOUARI Alice épouse d'un ex PNUD
- COULIBALY/SORI H. Rosine ex Secrétariat Général des Nations Unies
- TRAORÉ B. Bonaventure ex UNOPS
- TIENDREBÉOGO Alexandre ex OMS
- NIGNAN Christine ex OMS

Ces nouvelles adhésions portent le nombre des adhérents à 200.

V. NOS JOIES ET NOS PEINES

Nos joies

Aucun événement heureux ne nous a été dans la famille d'un membre durant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

Nos peines

Nous avons déploré le décès, le 28 mai 2022, de KABORÉ Yamba Georges, ancien membre du personnel du Secrétariat général des Nations Unies à New York

Par ailleurs, les collègues ci-après, membres de l'Association ont perdu des parents. Il s'agit de :

- Mme Bintou SANOGO dont la sœur cadette est décédée le 12 février 2022;
- M. OUATTARA Sory Lansina dont la belle-mère est décédée le 1^{er} mars 2022;
- Mme BOLY Alice dont la sœur est décédée en mars 2022
- Mme KABORÉ née DAHANI Marthe dont la mère est décédée le 2 avril 2022
- Mme DOUAMBA Catherine a perdu sa mère le 17 avril 2022.

Les condoléances ont été présentées aux familles respectives, au nom de l'Association, par des membres du CG.

-----0-----